

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 49 (1992)
Heft: 3

Artikel: Le pied dans la fourmilière : sport et université
Autor: Jeannotat, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-998031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sport et Université

Même si l'on répète et répète que la formation des maîtres de sport diplômés de l'Ecole fédérale de sport de Macolin concerne des candidats d'une autre catégorie que celle qui regroupe les prétendants au titre universitaire de maître d'éducation physique, il est toujours des personnes pour croire que les étudiants de Macolin sont écartés, lésés, défavorisés. C'est une erreur puisque, pour avoir accès à l'EFSM, on n'exige qu'un certificat de fin d'apprentissage alors que, pour entrer à l'université, il faut avoir passé avec succès les examens de maturité fédérale ou être instituteur.

Cela dit, on peut tout de même se demander pourquoi l'EFSM n'aspire pas au statut universitaire. Il y a trop peu de hautes écoles, en Suisse, pour que l'on puisse parler de concurrence. De plus, les sciences du sport forment actuellement un domaine établi et il serait donc normal, en apparence du moins, qu'elles soient traitées en milieu sportif, praticiens (recherche appliquée) et théoriciens (recherche fondamentale) devant impérativement se côtoyer pour aboutir au succès. Or, même si le professeur Hoppeler, qui s'apprête à prendre la direction de l'Institut de recherches de l'EFSM, garde un pied à l'Université de Berne, un fossé important risque de se



Le pied dans la fourmilière

Yves Jeannotat

creuser et de séparer la conduite des projets de recherche, confiée aux «grandes écoles», et leur application sur le terrain, faite sous le contrôle de Macolin.

D'autres institutions étrangères du même type que l'EFSM sont confrontées aux mêmes problèmes d'orienta-

tion. En France par exemple, Jacques Donzel, directeur de l'Institut national du sport et de l'éducation physique, dit ce qui suit à ce sujet: «Il est indispensable que nous modifiions nos statuts pour que l'INSEP devienne à part entière une «grande école» dans le cadre de l'enseignement supérieur. Ça n'a l'air de rien mais, en fait, c'est essentiel pour le sport en général. Actuellement, nous dépendons du bon vouloir des universités pour passer des conventions afin de faire reconnaître la validité de nos examens. Ce n'est pas toujours évident. Si nous devenons «grande école», nous aurons la possibilité de délivrer nos propres diplômes d'ingénieur ou d'agrégation du sport. En bref, la valence sportive sera enfin reconnue à part entière dans l'enseignement supérieur. Nous pourrions travailler à part égale avec les unités de formation et de recherche, les universités françaises ou européennes, en partant des demandes et des besoins spécifiques des sportifs.» Puis il conclut: «Si nous n'évoluons pas, nous ne serons pas crédibles...»

Solution:

Un jeu et on «spor't» mieux...

ORIENTATION
Le sablier: BOUSSOLE

Mais qu'en pense le directeur de l'EFSM ?

Jacques Donzel a sans doute raison: qui n'avance pas recule... Cet adage est également valable pour l'Ecole fédérale de sport de Macolin. Quelques précisions à ce sujet, après deux remarques préliminaires toutefois:

- La Suisse ne dispose pas de trop peu de hautes écoles. On aurait même tendance à penser le contraire si l'on sait la difficulté qu'elles rencontrent à assurer toutes les dix (!), à la fois des dimensions crédibles et un niveau de qualité suffisant.
- Si l'EFSM avait été créée dans le but précis de former des maîtres de sport, alors de deux choses l'une: ou bien elle disposerait, aujourd'hui, d'un statut correspondant, ou bien elle ne serait plus! La formation des maîtres de sport diplômés de l'EFSM, même si son importance a toujours été reconnue, est d'abord venue se poser comme un corps étranger dans la structure helvétique réglant la for-

mation des maîtres d'éducation physique. C'est la raison pour laquelle elle a dû se contenter d'être, jusqu'à ce jour, au bénéfice d'un statut particulier.

J'en viens maintenant au cœur du sujet: l'Ecole fédérale de sport de Macolin est en premier lieu un Office fédéral. A ce titre, à côté de la recherche et de l'administration, l'«école» proprement dite n'y occupe qu'un volet parmi d'autres, lui-même partagé en plusieurs secteurs. Dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement supérieur, il y aura lieu de définir avec précision la place dévolue à la formation des maîtres de sport (d'éducation physique), et cela non seulement au plan national, mais dans une optique européenne également. Le problème étant vu sous cet angle, j'envisage de développer dans la mesure du possible, et après en avoir débattu avec mes collaborateurs concernés, le Cycle de formation des

maîtres de sport de l'EFSM de telle sorte à le rapprocher des exigences du statut de haute école. Pour dire vrai, nous avons le même souci que l'INSEP de Paris, à savoir de faire en sorte que notre formation soit comparable à celle d'une école d'ingénieurs par exemple, ou à celle d'une autre institution analogue.

Qu'on me comprenne bien: ce n'est pas l'EFSM en tant que telle que j'aspire à voir devenir «haute école», mais j'aimerais que son secteur recouvrant la formation de maître de sport trouve une juste place au sein de l'enseignement extra-universitaire tel qu'il se présente en Suisse. Pour progresser dans ce sens, nous proposerons pour la première fois, en 1995, une formation postérieure (complémentaire) au diplôme. Elle devrait alors nous permettre, sur la base des expériences acquises, de faire un nouveau pas en direction du but poursuivi... Ainsi comprise, la conclusion de M. Donzel est aussi la nôtre! ■